

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ÉMILE LEVASSEUR

Histoire de la natalité française

Journal de la société statistique de Paris, tome S26 (1886), p. 101-106

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__S26__101_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

HISTOIRE

DE LA NATALITÉ FRANÇAISE

Par M. Émile LEVASSEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT.

La question de natalité française préoccupe aujourd'hui la science et la politique; les statisticiens étudient dans cette natalité le phénomène d'une population qui fournit chaque année un nombre de naissances inférieur à celui des autres pays d'Europe; les hommes d'État s'inquiètent avec raison de la situation dans laquelle cette infériorité semble devoir placer la France au xx^e siècle, et quelques-uns cherchent un remède au mal dans un système de protection administrative et d'encouragements à la fécondité, dont l'efficacité paraît pour le moins fort douteuse. Je n'aborderai pas ces problèmes, le temps me manquant. Je me contenterai de vous présenter l'histoire sommaire de cette natalité depuis le commencement du xix^e siècle. Je me propose : 1^o d'indiquer par la suite des faits l'influence de certaines causes perturbatrices qui, étant donnée la natalité moyenne d'un peuple, élèvent ou abaissent à certaines époques cette natalité au-dessus ou au-dessous de la moyenne; 2^o de montrer, par l'emploi que j'en vais faire, l'avantage des tableaux graphiques pour l'enseignement de la statistique et même de certaines questions économiques. Les colonnes de chiffres ne parlent pas aux yeux et ne font guère impression sur un auditoire nombreux; les lignes accidentées d'une courbe, au contraire, s'imposent en quelque sorte à l'attention et appellent le commentaire.

Sous le règne de Louis XVI, le plus clairvoyant des démographes de cette époque, Moheau, évaluait à 39 p. 1000 la natalité française (1). Mais ce n'est qu'un quart de siècle plus tard, sous le Consulat, que les maires et les préfets ont été tenus de communiquer chaque année à l'administration centrale les naissances, les mariages et les décès, et que, le mouvement de la population pour la France entière ayant été enregistré, puis publié d'une manière régulière, a pu devenir l'objet d'une étude sérieuse (2).

La figure ci-jointe indique par deux courbes : 1^o le nombre total des naissances pour chaque année, de 1801 (ou plus exactement de l'an IX) à 1884; 2^o la natalité, c'est-à-dire le rapport des naissances à la population.

On aperçoit du premier coup d'œil qu'il s'est produit dans la suite des naissances

(1) 1 naissance sur 25 ²³/₃₇ habitants.

(2) Il y avait eu pourtant depuis le ministère de Terray (1770) des relevés annuels des naissances, des mariages et des décès sous l'ancien régime.

annuelles deux espèces de variations : les unes sont brusques et accidentelles d'une année à l'autre ; les autres sont des tendances générales et prolongées qui déplacent peu à peu la moyenne.

Le siècle s'ouvre avec 955,977 naissances pour l'an IX (23 septembre 1800-22 septembre 1801) ; ces naissances, comparées à une population de 27,350,600 habitants, correspondent à une natalité de 33 par 1,000 habitants (1). Jusqu'en 1811, le nombre des naissances a eu une tendance à augmenter, surtout pendant les deux années de paix (1802 et 1803) qui ont suivi le traité d'Amiens et en l'année 1807 qui peut être considérée comme l'époque de la plus grande prospérité de la France sous le premier Empire (2). Les difficultés commencent avec la guerre d'Espagne en 1808, avec la disette de 1811 dont l'effet s'est fait sentir surtout l'année suivante, pendant la désastreuse campagne de Russie : la natalité se contracte et le chiffre des naissances tombe, en 1812, à 883,945. Le désir d'échapper aux levées anticipées de la conscription pousse alors un nombre considérable de jeunes gens à se marier prématurément en 1813, et ces mariages ont pour conséquence, en 1814, un nombre de naissances (994,082) plus considérable qu'on ne l'avait vu depuis le commencement du siècle et qu'on ne le reverra jusqu'en 1859. Cependant, cet excédent de naissances reste, proportionnellement, au-dessous de l'excédent des mariages de l'année précédente : résultat conforme à la logique des phénomènes démographiques.

Sous la Restauration, le nombre des naissances est en général plus élevé que sous l'Empire, parce que la population qui les fournit est plus nombreuse et qu'elle s'accroît plus vite pendant une période de paix (3). La seule crise grave que la natalité ait eu à subir dans cette période est celle de la disette de 1817 (4) ; la population appauvrie ne donna que 944,475 naissances en 1817, et 914,577 en 1818. Les causes qui influent sur la natalité, agissant directement sur les conceptions, ne produisent d'ordinaire leur complet effet que l'année suivante.

La figure met ici en évidence un phénomène digne de remarque. La très forte natalité de 1814 a été suivie, en 1815, d'une natalité inférieure à celle de 1816 ; la faible natalité de 1818 a été suivie, en 1819, d'une natalité supérieure à la moyenne des années suivantes. Chaque fois qu'un phénomène démographique dépasse la moyenne dans un sens ou dans l'autre, il se produit ainsi, en général, une brusque réaction dans le sens opposé ; l'année suivante, quelquefois même pendant plusieurs années, ce phénomène se trouve encore écarté de la moyenne et n'en reprend le niveau qu'après une ou plusieurs oscillations. C'est une *loi de compensation*.

La crise de 1827 et la langueur des affaires qui dura plusieurs années semblent avoir agi sur le nombre des naissances qui descend, en 1830, à 968,000. Cependant il se relève en 1831.

(1) En vendémiaire an XI, le ministre de l'intérieur, Chaptal, fit faire dans un certain nombre de communes appartenant à trente départements, un relevé d'où il y résulta que 2,037,615 habitants donnaient pour trois années 215,599 naissances, d'où une natalité de 35 p. 1000.

(2) La population et les naissances que la statistique générale de la France a publiées plus tard (*Statistique de la France*, 1 vol. in folio, 1837), ne sont pas celles de l'Empire français tout entier dont les limites ont varié, mais celles de la France dans les limites que lui ont assignées les traités de 1815.

(3) On peut dire, d'une manière générale, que la population était en moyenne de 28 millions sous l'Empire et de 31 sous la Restauration.

(4) Le blé vaut en moyenne 36 fr. 16 c. l'hectolitre.

Mais une crise nouvelle et plus intense, produite par la révolution de Juillet, sévissait, aggravée par le choléra : les naissances tombent à 937,434 en 1832. Elles remontent ensuite et semblent suivre le progrès de l'activité industrielle jusqu'en 1835, année de bonne récolte et de pain à bon marché (993,833, maximum de la période du règne de Louis-Philippe); elles fléchissent l'année suivante et la crise commerciale de 1837 les abaisse à 943,741. Après quoi, elles se relèvent encore; les légères variations de 1838 à 1846 ne méritent pas qu'on s'y arrête. La récolte de 1846 fut très mauvaise; la disette sévit et l'année 1847 ne donna que 901,861 naissances; depuis la grande disette de 1817, le nombre n'en était jamais descendu si bas.

La réaction commença en 1848 et se produisit complètement en 1849 (985,848 naissances), grâce à l'abondance des récoltes et au bon marché du pain (1) qui compensent en partie l'action dépressive de la révolution et de la crise commerciale. 1850 est une année de compensation en sens contraire qui vient à la suite du choléra de 1849.

Le second Empire débuta par une série d'années malheureuses. Les affaires avaient sans doute pris un essor rapide, mais il y eut de mauvaises récoltes (2), deux épidémies de choléra, la guerre de Crimée : aussi l'année 1855 n'enregistra-t-elle que 902,336 naissances. La réaction commence dès 1856 après la paix de Paris et porte les naissances, en 1859, au nombre de 1,017,896, qui n'avait jamais été atteint jusque-là et ne l'a jamais été depuis.

En 1860, la guerre d'Italie amène une réaction passagère en sens contraire. Puis, jusqu'en 1868, l'équilibre se maintient et le nombre des naissances dépasse encore 1 million par an; mais il ne faut pas oublier que la population qui les fournit avait été subitement accrue par l'annexion de la Savoie et du comté de Nice (3).

Déjà le pays souffrait d'un certain malaise économique, lorsque les terribles événements de 1870 et 1871 accablèrent tout à coup la population française. L'ennemi occupait le territoire; les hommes valides avaient été appelés sous les armes; les transactions étaient en grande partie suspendues; la consternation et la misère régnaient partout; en 1871, le nombre des naissances tomba à 826,821, le chiffre le plus bas qu'on ait jamais vu au XIX^e siècle, quoique la population française fût alors de près de dix millions supérieure à celle de 1801.

Elle venait cependant d'en perdre un million et demi par le fait de la séparation de l'Alsace-Lorraine. La population de la France, amoindrie en 1871, fournit naturellement moins de naissances après qu'avant.

Après la réaction de 1872, qui fut suivie de quelques oscillations, les naissances avaient monté à 966,682 en 1876. Elles faiblirent ensuite jusqu'à 920,177 en 1880, pour se relever en 1881 et en 1882. Il semble que cet affaiblissement doive être encore attribué, en partie du moins, à la funeste guerre de 1870-1871; en faisant périr un grand nombre de jeunes gens de 20 à 25 ans, elle a amoindri le nombre de ceux qui ont pu se marier cinq à six ans après et, par suite, le nombre des naissances.

On peut lire ainsi les grands faits de l'histoire et surtout de l'histoire économique de la France inscrits sur la courbe des naissances : la natalité porte l'empreinte de

(1) De 1848 à 1851, l'hectolitre de blé a valu en moyenne de 16 à 14 fr.

(2) Le blé, en 1853, 1854, 1855, a valu 22 fr., 28 fr. et 29 fr. l'hectolitre.

(3) À partir de l'année 1869, le relevé des actes de l'état civil ne comprend plus l'Alsace-Lorraine; les administrations n'avaient pas encore adressé ce document au ministre à l'époque de la guerre; c'est ce qui explique le chiffre de 943,525 naissances.

la politique. La population, qui vit de richesse et qui prospère par le travail et dans la sécurité, est un thermomètre sensible qu'affectent toutes les crises sociales, politiques et commerciales, surtout les crises alimentaires : la comparaison de la courbe des récoltes avec celle des naissances met ce dernier rapport en évidence (voir la courbe des récoltes).

Si tous les événements favorables ou défavorables n'y laissent pas nécessairement leur trace, c'est que les causes qui agissent sur l'état démographique d'un peuple sont toujours complexes. Les effets peuvent s'annuler les uns les autres, quand leur action se produit en sens contraire ; c'est ainsi que la crise commerciale a été compensée en 1849 par des récoltes abondantes.

Les limites extrêmes de la courbe des naissances sont 826,121 en 1871 et 1,017,896 en 1859 : l'écart est de plus de 191,000. Cependant l'amplitude de ces variations ne dépasse pas 10 p. 100 en dessus ou au-dessous de la moyenne. Le nombre des naissances annuelles a donc incontestablement une certaine uniformité.

Malgré les variations annuelles, la courbe a une tendance générale à monter : c'est une conséquence de l'accroissement de la population qui, étant inférieure à 27 millions 1/2 en 1801, a dépassé, en 1869, 38 millions, et une nouvelle preuve de la constance des phénomènes.

Le rapport des naissances à la population. — Cette tendance masque le véritable état des choses ; on le dégage mieux en étudiant le rapport des naissances à la population, c'est-à-dire la natalité proprement dite. Nous avons dit qu'elle était de 33.05 en 1801, taux très inférieur à celui du règne de Louis XVI. La natalité en France est donc en décroissance : on le voit en regardant sur la figure la courbe qui la représente.

Si, pour simplifier les données du problème et pour éliminer une partie des causes accidentelles, on calcule le taux moyen par périodes décennales, voici le résultat que l'on trouve (1) :

Périodes décennales :	1801-1810,	32.3	par 1,000 habitants (2).
—	1811-1820,	31.6	—
—	1821-1830,	30.8	—
—	1831-1840,	29.0	—
—	1841-1850,	27.4	—
—	1851-1860,	26.3	—
—	1861-1870,	26.3	(3) —
—	1871-1880,	25.4	—
Période quadriennale :	1881-1883,	24.7	—

(1) Ces moyennes résultent, de 1801 à 1860, des rapports annuels qui ont été calculés par M. Loua, chef du bureau de la statistique générale, et insérés dans l'*Annuaire statistique de la France*. Elles diffèrent quelque peu des moyennes insérées dans la *Statistique générale de la France* (tome XX de la 2^e série, p. xv) et des moyennes calculées par le Dr Bertillon (*Annales de démographie*, n° 1, p. 1), qui établissait la population moyenne en modifiant le résultat des recensements d'après l'excédent des naissances sur les décès et l'évaluation de l'émigration et de l'immigration.

(2) M. Bertillon trouve pour la période 1801-1810 une moyenne de 32.9, parce qu'il évalue la population de 1806 à un chiffre bien inférieur à celui que le recensement a donné. En acceptant le résultat du recensement de 1806, l'*Annuaire statistique de la France* donne un résultat qui est de 31.2 pour la période quinquennale 1806-1810.

(3) La natalité de cette période est rendue quelque peu incertaine, parce que le mouvement de la population des provinces perdues ne figure pas dans les totaux des années 1869 et 1870.

Ce résultat n'est pas à l'abri de la critique. Avant 1789, lorsque les statisticiens évaluèrent la natalité à 39 p. 1,000, ils n'avaient pour l'établir ni un seul recensement, ni la série complète des naissances, et leur calcul, bien que vraisemblable, n'avait pas les caractères de certitude que recherche aujourd'hui la statistique. Depuis 1801, elle dispose de la série complète des naissances annuelles ; mais jusqu'en 1817, les relevés ne méritent pas une entière confiance ; jusqu'en 1841, les mort-nés, ayant été en partie omis et en partie enregistrés avec les naissances, en grossissent quelque peu les chiffres, et, de 1841 à 1853, ils sont encore fréquemment confondus avec elles. Les recensements, qui sont un des deux termes du rapport, existent ; mais ils ne deviennent régulièrement quinquennaux que depuis le règne de Louis-Philippe et, dans l'intervalle d'un recensement à l'autre, ils doivent être suppléés par une population calculée approximativement d'après la différence des naissances et des décès ; d'autre part, les recensements se sont améliorés peu à peu et une de leurs améliorations a consisté à éviter des omissions ; d'où il suit, comme conséquence probable, que les premiers termes de comparaison étant relativement plus faibles que les derniers, le rapport calculé doit se trouver affaibli, sans que la natalité ait nécessairement baissé dans la même proportion.

Ces critiques imposent à la statistique une prudente réserve dans ses conclusions, surtout lorsqu'elle se trouve en présence de différences minimales. Certainement, la natalité française a faibli dans les cinquante premières années du siècle, car on passe de 32.3 p. 1,000, natalité moyenne de la première période, à 27.4 pour la période 1841-1850 et à 26.3 pour la période 1851-1860 ; quoique ce temps soit celui où les causes d'erreur provenant de l'inscription des mort-nés et de l'insuffisance des recensements peuvent avoir le plus altéré les rapports, l'écart est trop considérable pour qu'il n'y ait pas eu réellement décroissance. De combien ? Peut-être de 5 naissances par 1,000 habitants ; peut-être d'un peu moins : le résultat ne saurait être précis avec de telles données (1).

C'est surtout dans la seconde moitié de ce siècle que les plaintes sur la décroissance de la natalité française se sont multipliées et qu'elles ont été répétées par la foule. Et pourtant il est facile de voir que cette décroissance a été moindre durant les trente-trois dernières années que durant les cinquante qui avaient précédé.

Dans la première période, le taux le plus haut avait été de 33.14 en 1802, à l'époque de la paix d'Amiens, et en 1814, à la suite des mariages hâtifs de 1813 ; le plus bas avait été de 23.4 p. 1,000, résultat accidentel dû à la disette de 1847.

Dans la seconde, le taux n'a jamais dépassé 27.9 p. 1,000 (natalité de 1859) ; il est tombé à 25 p. 1,000 en 1855, sous la double influence du choléra et de la guerre, bien plus bas encore en 1871 où il n'est que de 22.6 p. 1,000. Mais, si l'on

(1) Schnitzler (*Statistique générale, méthodique et complète de la France*, t. I, p. 280), calculant par périodes quinquennales pour les naissances et les comparant à la population recensée au milieu de la période, trouvait les rapports suivants :

1819 à 1823,	1 naissance pour	31 $\frac{1}{2}$	habitants.
1824 à 1828	—	—	34 $\frac{1}{2}$ —
1829 à 1833	—	—	33 $\frac{19}{20}$ —
1834 à 1838	—	—	35 $\frac{1}{2}$ —
1839 à 1843	—	—	35 $\frac{2}{5}$ —

Il ajoutait : « Cela peut être la suite d'un recensement de plus en plus exact de la population générale dont le chiffre avait peut-être été d'abord amoindri. »

franchit cette année exceptionnellement malheureuse, la moyenne de la période 1872-1884 (treize ans) remonte à 25.5 p. 1,000, et l'infériorité de 1872-1884, relativement à 1851-1860 n'est plus que de 0.8 naissances par 1,000 habitants. Elle s'élève, au contraire, à 1.5 par 1,000, dans la comparaison de la période quadriennale 1881-1884 avec la période décennale 1851-1860, ce qui est un indice plus inquiétant. En effet, nous avons fait remarquer que la décroissance du nombre des naissances, de 1872 à 1880, autrement dit la décroissance de la natalité (de 26.8 en 1872 à 24.5 en 1880), pouvait avoir pour cause principale la diminution du nombre des mariages, laquelle était elle-même une conséquence de la guerre. Mais cette cause n'avait qu'un effet temporaire (de 279,046 mariages en 1880, les mariages ont remonté à 289,555 en 1884) et pourtant le nombre des naissances demeure stationnaire; comme, pendant ce temps, la population augmente quelque peu, la natalité décroît, ainsi que le rapport des naissances aux mariages. Faut-il attribuer ce nouvel état de choses au malaise économique qui, depuis la crise de 1882, diminue la richesse et la consommation?

Quoi qu'il en soit pour cette dernière période, les causes se succèdent et l'effet persiste : la natalité française est en décroissance. Nous pensons qu'il y a là plutôt un mal qu'un bien. Il ne faut pas exagérer ce mal en se livrant à des déclamations passionnées et troubler ainsi le calme nécessaire à des recherches et à des conclusions scientifiques; mais, d'autre part, il ne faut pas dissimuler la gravité d'un fait qui place la France dans une situation exceptionnelle en face des autres nations européennes. Il suffit de constater en ce moment ce fait; nous n'aurions pas le loisir d'en envisager les conséquences dans cette courte communication; car cela nous amènerait à embrasser l'étude du mouvement entier de la population.

Quelques conclusions sur la natalité française. — Nous nous bornons à indiquer, en terminant et à titre de résumé, les tendances principales de la natalité française :

1° L'état économique d'un pays et quelquefois même la politique influent sur le nombre des naissances annuelles. La natalité porte l'empreinte de l'histoire; mais l'effet dépressif des fléaux, tels que disettes, guerres, épidémies, crises commerciales, s'accuse d'une manière plus brusque et plus sensible que l'effet favorable des périodes de prospérité.

2° La France a, comme chaque nation, sa moyenne propre de natalité, laquelle paraît dépendre peut-être plus encore de l'état des mœurs que de la situation économique. Quand, par une cause accidentelle, le nombre des naissances d'une année s'est tout à coup écarté de cette moyenne, celui des années suivantes tend, en vertu de la loi de compensation, à dépasser la moyenne dans le sens inverse. Ces oscillations, qui ne rétablissent qu'imparfaitement l'équilibre rompu, durent, parfois, plusieurs années.

3° La natalité française est en voie de décroissance. Elle a diminué rapidement dans la première moitié du XIX^e siècle; elle continue à diminuer, quoique moins rapidement, dans la seconde moitié.